

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 804

présenté par

Mme Ramassamy, M. Le Fur, Mme Louwagie et M. Abad

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 30 avril 2019, un rapport étudiant l'impact des dispositions du projet de loi de financement de la sécurité sociale sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Après un nouveau suicide de médecin à Châteauroux le 10 octobre dernier, il n'est plus possible d'imposer des réformes sans prendre en compte le bien être et la qualité de vie au travail de ceux qui sont principalement touchés par celles ci, c'est à dire les professionnels de santé. Le mal être est généralisé, et à tous les niveaux. Il est nécessaire pour le Gouvernement de prendre la mesure de ses actes face à ce mouvement généralisé.

Cet amendement propose la remise, par le Gouvernement, d'un rapport évaluant l'impact des dispositions du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019 sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé.